Canada Revenue Agency

canada.ca/taxes

English version * La version française suit ***

Assisted Compliance: A Canada Revenue Agency Initiative

The Canada Revenue Agency (CRA) is listening to Canadians and improving services with the goal of being trusted, fair, and helpful by putting people first. The CRA is also committed to providing Canadians with the support and information they need to understand and fulfill their tax obligations.

Although most individuals and businesses in Canada file their tax returns and pay what they owe in full and on time, some taxpayers and business owners still need some guidance. Recognizing that the tax system is complex and that voluntary compliance costs less than enforcement, the CRA is launching the Assisted Compliance initiative. This initiative will enable the CRA to provide more support to taxpayers who simply need some assistance to comply.

What is the Assisted Compliance initiative?

The Assisted Compliance initiative is an evolution of taxpayer education activities that engages taxpayers with tailored information and individual support in order to help them become compliant. This initiative allows the CRA to reserve more comprehensive and traditional enforcement efforts, such as audits, for more serious or complicated cases. It's an opportunity for us to reinforce the tax laws by taking an education-first approach to help taxpayers.

How does it work?

An officer will work directly with taxpayers who may have made mistakes when filing returns. They are subject matter experts and they will:

- send a personalized letter outlining the potential tax issue;
- follow up by telephone about two weeks later to give tailored information to the taxpayer to help them better understand their tax obligations; and
- provide assistance and information on the steps to self-correct.

Need more information?

If an individual or business receives a letter, a CRA officer will call them to answer any questions they may have. They may also contact the assigned officer directly using the contact information in the letter to talk about any issues mentioned in the letter.

For more information about CRA letters and the Assisted Compliance initiative, go to Assisted Compliance initiative.

Stay connected
To find out what's new at the Canada Revenue Agency (CRA):

- Follow the CRA on Facebook
- Follow the CRA on Twitter – @CanRevAgency
- Follow the CRA on LinkedIn
- Follow the CRA on Instagram
- Subscribe to a CRA electronic mailing list
- Add our RSS feeds to your feed reader
- Watch our tax-related videos on YouTube

Agence du revenu du Canada

canada.ca/impots

Version française ***The English version precedes***

Observation assistée : Une initiative de l'Agence du revenu du Canada

L'Agence du revenu du Canada (l'Agence) est à l'écoute des Canadiens et améliore ses services dans le but d'être reconnue comme étant digne de confiance, juste et au service des gens d'abord. L'Agence s'engage également à offrir aux contribuables le soutien et l'information dont ils ont besoin pour comprendre leurs obligations fiscales et s'en acquitter.

Bien que la plupart des particuliers et des entreprises au Canada produisent leurs déclarations de revenus et paient leur part d'impôt en totalité et à temps, certains contribuables et propriétaires d'entreprise ont encore besoin de conseils. Reconnaissant que le régime fiscal est complexe et que l'observation volontaire est plus rentable que l'exécution, l'Agence lance l'initiative d'observation assistée. Cette initiative permettra à l'Agence de fournir plus de soutien aux contribuables qui ont simplement besoin d'aide pour respecter leurs obligations fiscales.

Qu'est-ce que l'initiative d'observation assistée?

L'initiative d'observation assistée est une évolution par rapport aux activités d'éducation des contribuables, puisqu'elle offre aux contribuables des renseignements personnalisés et un soutien individuel afin de les aider à respecter leurs obligations fiscales. Cette initiative permet à l'Agence de réserver des mesures d'exécution plus complètes et traditionnelles, comme les vérifications, pour les cas plus graves ou complexes. Il s'agit d'une occasion pour nous de renforcer les lois fiscales en adoptant une approche axée sur l'éducation pour aider les contribuables.

Comment cela fonctionne-t-il?

Un agent travaillera directement avec les contribuables qui peuvent avoir fait des erreurs lors de la production de déclarations. Ce sont des experts en la matière et ils procéderont selon les étapes suivantes :

- envoyer une lettre personnalisée décrivant l'enjeu fiscal potentiel;
- faire un suivi par téléphone environ deux semaines plus tard pour donner des renseignements adaptés au contribuable afin de l'aider à mieux comprendre ses obligations fiscales;
- fournir de l'aide et des renseignements sur les étapes à suivre pour que le contribuable corrige lui-même les erreurs ou les omissions.

Vous avez besoin de plus de renseignements?

Si un particulier ou une entreprise reçoit une lettre, un agent de l'Agence communiquera avec le particulier ou l'entreprise pour répondre à toute question, le cas échéant. Il est également possible de communiquer directement avec l'agent désigné en utilisant les coordonnées indiquées dans la lettre pour discuter de tout enjeu mentionné dans la lettre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les lettres de l'Agence et l'initiative d'observation assistée, consultez la page Web Initiative d'observation assistée.

Soyez branché
Pour savoir ce qu'il y a de nouveau à l'Agence du revenu du Canada :

- suivez-la sur Facebook;
- suivez-la sur Twitter à @AgenceRevCan;
- suivez-la sur LinkedIn;
- suivez-la sur Instagram;
- abonnez-vous à une de ses listes d'envoi électronique;
- ajoutez ses fils RSS à votre lecteur de nouvelles;
- regardez ses vidéos sur l'impôt sur YouTube.

Agence du revenu du Canada Canada Revenue Agency

Canada

Si vous ne souhaitez pas recevoir de courriels de « CRA/ARC Stakeholders – Intervenants », veuillez répondre à ce courriel et inscrire « Me désabonner » sur la ligne de l'objet.